

Mots ou gestes qui vous dérangent...

Blagues sexistes...

Remarques à connotation sexuelle...



**Vous êtes mal à l'aise ?
Ce n'est pas normal !**



La loi vous protège. Rapprochez-vous de votre CFA et/ou de la direction de votre entreprise qui vous orienteront en fonction de vos besoins vers :

- ✓ Les services d'inspection du travail
- ✓ La police ou la gendarmerie
- ✓ Votre service de santé au travail
- ✓ Une association pour vous soutenir

Plus d'informations sur :
www.prst-occitanie.fr



**PLAN
RÉGIONAL
SANTÉ TRAVAIL**
Occitanie

**UNE
SUR
CINQ**